



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LA COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA SALUE LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT ONTARIEN D'INVESTIR DANS LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES

**CALGARY, AB, 31 mars 2011** – Louise Bradley, présidente et directrice générale de la Commission de la santé mentale du Canada, salue le gouvernement ontarien qui considère la santé mentale des enfants et des jeunes comme une priorité. « Reconnaître l'importance de la santé mentale chez les jeunes représente une avancée significative. Il est crucial de s'attarder à ce segment de la population puisque, chez 70 p. 100 des adultes, les problèmes de santé mentale ont pris naissance durant l'enfance ou l'adolescence », a-t-elle déclaré.

Le gouvernement ontarien a en effet déposé cette semaine son budget qui prévoit des investissements majeurs dans une stratégie ambitieuse de santé mentale et de lutte contre les dépendances visant d'abord les enfants et les jeunes. Le gouvernement affirme que le financement de cette stratégie croîtra pour atteindre 93 millions de dollars en 2013-2014. Cette annonce reflète la tendance favorable adoptée par les gouvernements d'ailleurs au pays qui prêtent de plus en plus attention à la santé mentale et à celle des enfants et des jeunes en particulier.

Par le biais de son Comité consultatif sur les enfants et les jeunes, la Commission de la santé mentale du Canada a rédigé un rapport sur la santé mentale des enfants et des jeunes intitulé *Document-cadre Evergreen*. Ce document contient des pistes d'orientation à l'intention des gouvernements et des organisations qui souhaitent concevoir des stratégies en matière de santé mentale des enfants et des jeunes. Pour le consulter, rendez-vous au [www.mentalhealthcommission.ca/SiteCollectionDocuments/family/EvergreenFramework\\_French%20final%20Oct2010.pdf](http://www.mentalhealthcommission.ca/SiteCollectionDocuments/family/EvergreenFramework_French%20final%20Oct2010.pdf).

*La Commission de la santé mentale du Canada vise à transformer le système de la santé mentale. Sa mission est de collaborer avec des partenaires pour changer l'attitude de la population canadienne à l'égard des problèmes de santé mentale et pour améliorer les services et le soutien. Elle aide les personnes confrontées à un problème de santé mentale à mener une vie productive et enrichissante. La Commission est financée par Santé Canada. Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au [www.commissionsantementale.ca](http://www.commissionsantementale.ca)*

*Les opinions exprimées aux présentes sont celles de la Commission de la santé mentale du Canada.  
La production de ce document a été rendue possible grâce à la contribution financière de Santé Canada.*

-30-

**Renseignements :**  
**Nujma Bond 403-385-4033**